



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

1/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial PEARL PROTECH  
Code du produit (UVP) 80269285

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Bayer S.A.S.  
Bayer CropScience  
16, rue Jean Marie Leclair  
69009 Lyon  
France

Service responsable E-mail : fds-france@bayercropscience.com

#### 1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence +33(0)4.72.85.25.25  
Numéro INRS +33(0)1.45.42.59.59

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

N Dangereux pour l'environnement, R50/53

**Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)**

N Dangereux pour l'environnement, R50/53

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)**

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Deltaméthrine

Symbole(s)

N

Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**PEARL PROTECH**Version 2 / F  
102000025993

2/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

Contient salicylate de benzyle, alpha-hexylcinnamaldéhyde. Peut déclencher une réaction allergique.  
Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## Phrase(s) S

S24 Éviter le contact avec la peau.  
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.  
S37 Porter des gants appropriés.  
S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**2.3 Autres dangers**

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piqûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2 Mélanges****Nature chimique**

Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)  
Deltaméthrine 15 g/l

**Composants dangereux**

Phrase(s) R conformément à la directive 67/548/CEE  
Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nom	No.-CAS / No.-CE	Classification		Concentration [%]
		Directive 67/548/CEE	Règlement (CE) No 1272/2008	
Deltaméthrine	52918-63-5 258-256-6	T; R23/25 N; R50/53	Acute Tox. 3, H331 Acute Tox. 3, H301 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	1,47
Benzoate de benzyle	120-51-4 204-402-9	Xn; R22 N; R51/53	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Chronic 2, H411	> 2,50 - < 25,00
Cyclohexanone	108-94-1 203-631-1	R10 Xn; R20	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H332	> 1,00 - < 25,00
Isotridecanol éthoxylé	9043-30-5	Xn; R22 Xi; R41	Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318	> 1,00 - < 25,00

**PEARL PROTECH**Version 2 / F  
102000025993

3/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

Salicylate de benzyle	118-58-1 204-262-9	Xi; R43 N; R51/53	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	> 0,10 - < 2,50
acétate de linalyle	115-95-7 204-116-4	N; R51/53	Aquatic Chronic 2, H411	> 0,10 - < 2,50
.alpha.-hexylcinnamaldéhyde	101-86-0 202-983-3	Xi; R43 N; R50/53	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410	> 0,10 - < 0,25

**Autres informations**

Deltaméthrine	52918-63-5	Facteur M: 1.000.000 (acute)
---------------	------------	------------------------------

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

**Inhalation**

Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Contact avec la peau**

En cas de contact, laver immédiatement avec beaucoup d'eau et de savon pendant au moins 15 minutes. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. Instiller des gouttes oculaires calmantes et si besoin des gouttes anesthésiantes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

**Ingestion**

Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Local: Parasthésie des yeux et de la peau pouvant être sévère, Habituellement la durée n'excède pas 24 h, Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses, Toux, Éternuement  
Systémique : Gêne dans la poitrine, Tachycardie, Hypotension, Nausée, Douleur abdominale, Diarrhée, Vomissements, Vertiges, Vue brouillée, Mal de tête, Anorexie, Somnolence, Coma, Convulsions, Tremblements, Prostration, Hyperréaction des voies respiratoires, Oedème pulmonaire, Palpitations, Fasciculation musculaire, Apathie



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

4/12  
Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Risques

Ce produit contient un pyréthroïde.  
L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou organo-phosphoré.

#### Traitement

Traitement local :  
Traitement initial : symptomatique.

#### Traitement

Traitement systémique :  
Traitement initial : symptomatique.  
Surveiller les fonctions cardiovasculaires et respiratoires.  
En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.  
En cas de convulsions, une benzodiazépine (ex. : diazépam) doit être administrée aux doses standards.  
Si le traitement n'est pas suffisant, on peut recourir au phénobarbital.  
Contre-indication : atropine.  
Contre-indication : dérivés d'Adrénaline.  
Il n'existe pas d'antidote spécifique.  
Guérison spontanée et sans séquelles.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau.  
Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.  
Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

5/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.  
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau.

#### Conseils supplémentaires

Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

---

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles.

Assurer une ventilation adéquate.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Pas de précautions spéciales.

#### Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet.

Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail.

Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Éviter une exposition directe au soleil.

Protéger du gel.

#### Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Matériau approprié

**PEARL PROTECH**Version 2 / F  
102000025993

6/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

Combinaison de tôle et PEhd (polyéthylène haute densité)

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Valeur limite d'exposition**

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	Mise à jour	Base
Deltaméthrine	52918-63-5	0,02 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Cyclohexanone	108-94-1	40,8 mg/m <sup>3</sup> / 10 ppm (TWA)	12 2009	EU ELV
Cyclohexanone	108-94-1	81,6 mg/m <sup>3</sup> / 20 ppm (VLE)	12 2009	EU ELV
Cyclohexanone	108-94-1	81,6 mg/m <sup>3</sup> / 20 ppm (VLE)	01 2008	INRS (FR)
Cyclohexanone	108-94-1	40,8 mg/m <sup>3</sup> / 10 ppm (VME)	01 2008	INRS (FR)

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

7/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

---

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Liquide
Couleur	blanc
Odeur	faible, caractéristique
pH	2,0 - 4,0 à 100 % (23 °C)
Densité	env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	miscible
Viscosité, dynamique	50 - 120 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 20 /s  50 - 100 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 100 /s

### 9.2 Autres données

Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

---

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

### 10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

### 10.5 Matières incompatibles

Stocker dans l'emballage d'origine.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

8/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) > 5,0 mg/l Durée d'exposition: 4 h L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 2.000 mg/kg Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation de la peau	Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (lapin) Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Irritation des yeux	Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (lapin) Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Sensibilisation	Non sensibilisant. (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

#### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Deltaméthrine : Cette substance a provoqué lors des expérimentations animales les effets suivants : des effets neurocomportementaux et/ou des modifications neuropathologiques. Les effets toxiques de la substance Deltaméthrine sont provoqués par : une hyperactivité passagère associée à la neurotoxicité des pyréthroides.

#### Evaluation de la mutagénèse

Deltaméthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

#### Evaluation de la cancérogénicité

Deltaméthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

#### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Deltaméthrine : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

#### Evaluation de la toxicité pour le développement

Deltaméthrine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement, seulement à des doses toxiques pour les mères. Les effets sur le développement observés avec Deltaméthrine sont liés à la toxicité maternelle.

#### Information supplémentaire

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piquûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.





## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

9/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

### SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson CL50 (Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)) 0,014 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité pour les invertébrés  
aquatiques CE50 (Puce aquatique (*Daphnia magna*)) 0,0013 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité des plantes  
aquatiques CE50 (Algues) 8,17 mg/l  
Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

CE50 (Algues) 2,96 mg/l  
Biomasse; Durée d'exposition: 72 h  
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Non applicable pour ce mélange.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 1.400  
La valeur fournie concerne la matière active technique  
deltaméthrine.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Non applicable pour ce mélange.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sans objet car une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire  
Pas d'autre effet à signaler.

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**PEARL PROTECH**Version 2 / F  
102000025993

10/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012**Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****ADR/RID/ADN**

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DELTAMETHRINE SOLUTION)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Code danger	90
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**IMDG**

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (DELTAMETHRIN SOLUTION)
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Polluant marin	OUI

**IATA**

14.1 Numéro ONU	<b>3082</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (DELTAMETHRIN SOLUTION )
14.3 Classe(s) relative(s) au transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

11/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)

Rubrique n° 1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

Maladies professionnelles

Tableau(x) Numéro(s) :

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R10	Inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.



## PEARL PROTECH

Version 2 / F  
102000025993

12/12

Date de révision: 26.09.2012  
Date d'impression: 26.09.2012

H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 453/2010 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Objet de la révision: Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) N° 453/2010.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.